L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux—No. 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN. 18 AOUT.

Le Général Public.

Le premier monsieur dit:
—Garçon, un beefsteak.
Aussitôt son voisin s'écrie:
—Vous m'en donnerez un aussi.
—Aux pommes.
—Le mien au cresson.
—Pas cuit.
—Très cuit.

Alors le monsieur du *beefsteak pommes pas cuit* se tourna vers le monsieur du *beefsteak cresson très cuit*, et, d'un ton furieux, lui dit:

—Vous moquez-vous de moi?
—A quel propos? lui réplique l'autre.
—Je demande mon beefsteak aux pommes, vous le criez au cresson; je ne le veux pas cuit, et vous l'exigez très cuit. C'est donc un parti pris de me chercher querelle?
—Permettez.... je.....
—Ou vous affectez de ne rien faire comme les autres; vous êtes un original!

Très-Cuit, fort de son innocence, croyant avoir affaire à un voisin déjà ivre, voulait feindre de n'avoir pas entendu, quand tout à coup retentit derrière lui un vigoureux:

"Hum! hum!"

Il se retourna et reconnut *le général Public* qui dînait à une table voisine.

"Connaissez-vous ce général Public?" Un gros homme curieux, bavard, médisant, allant colporter partout les plus effroyables niaiseries dont il se fait l'écho.

On le méprise, mais on le salue, on est aux petits soins pour lui plaire et attirer son attention.

Capricieux et bête, le général Public est à tout propos cruel et exigeant.

Combien étaient nés *forts* et vaillants qui sont morts ignorés et rompus faute d'avoir voulu céder le pas ou tirer le chapeau à cet important personnage!

Bref, quand il entendit la phrase: "Vous êtes un original!" le général Public, qui savourait une magnifique sole au vin blanc, leva vivement la tête, et la face empourprée, l'œil fixe, il envoya son robuste:

"Hum! hum!"

Certes, il n'y avait pas de quoi fouetter un chat.

Mais Très-Cuit, naguère si pacifique, se dit aussitôt:

"Je ne puis reculer: le général Public, qui a tout entendu, irait clabauder."

Alors, se retournant vers Pas-Cuit:

"Votre carte, je vous prie, voici la mienne."

L'échange eut lieu, et chacun d'eux lut le nom inscrit. Ils étaient deux cousins germains, qui, après une absence de vingt ans, pendant laquelle ils avaient échangé cent lettres d'amitié, s'étaient donné rendez-vous dans ce restaurant où ils s'attendaient mutuellement faute de se reconnaître.

Chacun d'eux eût embrassé l'autre, mais le général était là qui le fixait de ses gros yeux ronds en continuant ses: Hum! hum!

Aussi chaque adversaire, du ton le plus sec, dit à l'autre:

— A demain, monsieur!

A la porte du restaurant, Pas-Cuit pensait ainsi:

—Mon cousin m'a appelé "original," ce qui n'a jamais été une injure, il ne m'en veut pas et je n'ai aucune raison de le hair. A cause du général Public, nous nous sommes bêtement laissé aller à faire de la dignité, mais je vais consulter Tripotot qui a eu vingt duels; c'est un délicat d'honneur qui arrangera l'affaire.

Tripotot, ce délicat d'honneur qui avait eu vingt duels, ne s'était jamais battu et n'avait même pas l'envie de se jamais battre.

Seulement, il avait eu la chance d'être témoin dans vingt rencontres devenues notoires par les journaux et les débats judiciaires; et le rôle passif qu'il y avait joué avait pris, dans la mémoire confuse de bien des gens, un caractère plus crâne; aussi disait-on de lui:

"Tripotot? mais, attendez donc, il a eu des duels à foison; j'ai vu son nom dans plus de cinquante affaires; méfiez-vous, c'est une fine lame."

Pas un duel ne pointait que déjà l'un des futurs combattants s'était dit:

—Tripotot doit m'y connaître, je le prendrai pour témoin.

Et chacun allait naïvement grossir la réputation meurtrière de Tripotot, qui ne tenait jamais une occasion de corser sa renommée.

—Quand il t'a appelé "original," quel était son maintien? demanda Tripotot.

—Il était assis.

—Fâcheux!!! signe de mépris, *l'honneur est engagé!*—Autre point important: quelle intonation a-t-il donnée à cette injure?

—Aucune; il avait la bouche pleine.

—La bouche pleine!!! en es-tu sûr?

—Dame! il n'avait pas la bouche pleine comme quand on dit: j'ai la bouche pleine, mais enfin il avait la bouche pleine.

—Triste! triste! *l'honneur est de plus en plus engagé!* impolitesse évidente et prouvant bien l'intention d'insulte.

—Mais "original" n'a jamais été une insulte.

—C'est selon, ne t'y trompe pas. Que quelqu'un te dise: "Vous êtes un original" je voudrais que vous soyez désoriginalisé," là c'est un vœu, un désir qui n'a rien d'insolent; mais le mot "original" dit par un homme la bouche pleine et assis, diable! c'est bien différent! *l'honneur est complètement engagé!*

—Mais, dans ce cas, qu'appelles-tu l'honneur?

—Parbleu! l'honneur c'est l'honneur il n'en est pas deux!

—Ah!

Au même instant, on entendit retentir dans la rue le: Hum! hum! du général Public qui passait sous les fenêtres.

"Tu le vois, il n'y a pas à reculer, le Public s'impatiente."

—Je me bats donc pour lui?

—Précisément.

—Alors ce n'est plus pour l'honneur?

—C'est justement à cause du général Public que l'honneur se trouve si gravement engagé.

A ce moment entra Carubic, autre étoffe à témoin.

Un bien terrible homme que ce Carubic!!!

C'était lui qui avait expédié le gros major prussien, un colosse qui pesait cinq cents livres et "ses effroyables écus entre ses doigts."

Un jour, le Prussien avait dit:

"La pluie va continuer jusqu'à ce soir."

Le susceptible Carubic, qui n'avait pas de parapluie, crut deviner une intention railleuse contre sa situation. De mot en mot, l'affaire, qui s'envenima, fut close par une provocation. Entre deux pareils fanatiques de *l'honneur*, un duel ne pouvait se terminer par une piqûre; c'était un combat sans merci, c'était la mort!

Ils se rendirent au pôle nord, au milieu des glaces, pour être plus à l'aise et loin des gendarmes.—A cinq pas il fallait essuyer quatre fois le feu d'un revolver à six coups; total: vingt-quatre balles!

L'arme de Carubic éclata, et le major lui planta ses six jolies balles dans le ventre pour premier plat; mais comme il allait charger le second service, Carubic empoigna par les deux cuisses le gros major, qui pesait cinq cents livres, le souleva de terre, et: hein! le déchira en deux jusqu'au cou!

Puis il le laissa sur un glaçon et revint en France, où ce terrible duel, sans témoins, serait resté inconnu si Carubic n'avait pas bavardé.

Quand on lui disait:

—X.... t'a giflé, et tu n'as rien dit.

—Z.... t'a donné son pied au.... et tu t'es simplement écrié: "*O ma mere!*"

Il vous répondait avec un sourire de douloureux regret:

"Depuis l'affaire du gros major, j'ai fait serment de ne plus me battre en duel."

Il allait être le second témoin de Très-Cuit.

"Voici la situation en deux mots, lui dit Tripotot: notre ami a été appelé "original" par un monsieur qui avait la bouche pleine et était assis.

— Assis!.... Quand s'est-il levé?

— Aussitôt la provocation.

—Ce qui prouve qu'il était venu dans l'intention de nous insulter; *l'honneur* est non-seulement engagé, il est même compromis, décida net Carubic.

—Heureusement que notre position d'insulté nous donne le choix des armes, ajouta Tripotot.

—Prenez le pistolet: j'y suis adroit, s'écria Très-Cuit.

—Impossible! ton adresse nous empêche de prêter les mains à un assassinat.

—C'est malheureux! Notre *honneur* nous défend d'autoriser le pistolet.

—Alors, qu'entendez-vous par le choix des armes?

Carubic fut beau de susceptibilité:

—Pas d'observations! Tu nous a constitués, oui ou non, les gardiens de ton *honneur*, si c'est oui, repose-toi donc sur nous.

Après les avoir quittés, Très-Cuit se disait:

"Ah ça! ils m'ennuient avec leur *honneur* à toute sauce, surtout pour une niaiserie pareille."

Et comme il se trouvait devant le passage Jouffroy, il alla se poser à l'entrée.

Il arrête le premier passant:

"Monsieur, lui dit-il, comment comprenez-vous le point d'honneur?"

C'était un commis de nouveautés, qui répondit:

"C'est de couler à la pratique une marchandise passée de mode."

Un autre lui dit:

"C'est de mourir pour son drapeau."

Puis, un autre:

"C'est de payer à l'échéance."

Le suivant répliqua:

"C'est de ne pas dénoncer des camarades devant les juges."

Très-Cuit, fort embarrassé, se disait à chaque réponse:

"Ce n'est pas là précisément mon cas. J'ai fort envie d'envoyer tout au diable!"

Mais, à ce moment, il vit passer devant lui le général Public dont l'œil le fixait d'une manière étrange.

Il poussait en même temps un "hum!" des plus sévères qui semblait vouloir dire:

"Quoi! encore en vie!"

—Maudit Public! s'écria Très-Cuit; sans lui je serais à rire avec mon cousin au lieu de paraître avoir soif de son sang, que je sais être celui des l'enfance.

Il se rendit chez le maître d'armes Picraide et lui expliqua la chose.

—Tu n'as pas de dernière commission à me confier? lui demanda Carubic.

—Non.

—Alors raidis-toi.

—Mais je n'ai pas peur.

—Du reste, je comprends ça. Tout le monde n'est pas de bronze.

Quant à Tripotot, de temps en temps il vidait mélancoliquement la main sur le cou de Très-Cuit, et, sans mot dire, il le regardait d'un œil attendri.

Puis les deux témoins s'éloignèrent tout à l'écart, quand:

—Tiens! nous n'avons pas pensé au chirurgien!

Ils appelaient cela lui remettre la [illegible].

Cependant Très-Cuit se tenait là sur à la portière, en se disant:

—Si le cinquième passant a, dans son habillement, même en cherchant le [illegible] quelque chose de blanc, [illegible] pour moi.

Mais comme le premier sortit du [illegible] chasseur de Vincennes en guêtres de cuir, il s'écria ville:

"Décidément, les militaires, ils [illegible] pas compère."

En guettant l'arrivée du sixième passant, qui devait lui être [illegible], il se [illegible] d'espoir à la vue de sa [illegible] blanche. Un gredin mort!!!—Le [illegible] s'approche à tout!

En descendant de voiture, il se disait encore:

—Non, nous n'allons pas nous battre, il est impossible que les témoins nous laissent croiser le fer pour un si minime prétexte.

Le: *Allez Messieurs*, le tira seul de son erreur.

Alors il songea à la fameuse botte de Picraide.

Ah! c'était une bien belle botte!

Infaillible surtout! Tellement infaillible que Picraide ne s'était jamais donné la peine d'enseigner une parade inutile.

Il avait montré le coup à Très-Cuit.

Mais une heure avant il l'avait aussi enseigné à son adversaire.

De sorte que Très-Cuit put s'assurer combien il était immanquable, car, par l'autre qui prit l'avance, il fut enfilé net.

Il fit couic, et s'étala.

L'honneur était enfin satisfait.

Au moment même où Très-Cuit était tué, le général Public hurla ses: Hum! des plus formidables.

Puis, la figure illuminée de joie, il s'écria:

"Ah! la mâtine, je la tiens enfin!"

Et de ses deux doigts il cueillit sur sa langue tirée une arête de sole qui, depuis la scène du restaurant, lui était restée dans le gosier.

C'était dans le but de chasser ce corps étranger qu'il avait poussé ces: hum! si mal interprétés par Très-Cuit.

Ainsi, sans motif, sans haine, et même sans courage, le malheureux s'était fait tuer pour le général Public, qui n'avait jamais songé à lui.

C'est l'histoire de quatre-vingt-dix-neuf duels sur cent.

On se bat uniquement pour la galerie.

EUGÈNE CHAVET.

FEUILLETON.

LE SECRET DE LA COMTESSE.

PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

PREMIÈRE PARTIE.

XXXII

D'ailleurs, à quoi bon dessiner des portraits et photographier des types qui ne se rattacheraient par aucun lien utile à notre récit tout à fait intime?

Le général suivait son traitement avec une édifiante régularité, et s'en trouvait d'autant mieux qu'un joueur d'échecs, de force suffisante, s'était offert à lui dès le premier jour et lui tenait tête assidûment.

Tandis que M. de Francy et son adversaire promenaient avec délices les figurines d'ivoire sur les cases noires et blanches, Berthe et la baronne, suivies d'Antoine et montées sur deux petits chevaux des Pyrénées, ardents et infatigables malgré leur apparence grêle, exploraient ces environs délicieux dont la beauté est à ce point célèbre qu'il n'y a plus rien à en dire, tout ayant été dit.

En face de cette nature pittoresque et grandiose, sauvage et gracieuse à la fois, Berthe se sentait transformée.—Une sorte d'allégement se faisait en elle.—Sa mélancolie devenait plus douce, ses regrets d'un passé flétri, moins amers.—Elle acceptait plus facilement qu'à Cusance la dure nécessité de ne se rapprocher de son fils qu'à de longs intervalles.—Il est vrai qu'elle l'avait vu, qu'elle l'avait serré dans ses bras, qu'elle se faisait de lui maintenant une idée exacte, et que ses rêveries maternelles, ayant un aliment désormais, ne s'égaraient plus dans le vague.

Le docteur Fauvel avait d'ailleurs promis d'écrire à la baronne et de donner des nouvelles très exactement, et nous savons si le bon vieillard était un homme de parole.

Un matin,—huit jours environ après l'arrivée à Bagnères-de-Luchon,—la jeune femme et la jeune fille gravissaient une route pratiquée sur le flanc de la montagne, et si étroite que deux chevaux n'y pouvaient passer de front.

Pour remédier à ce grave inconvénient, des plates-formes demi-circulaires avaient été taillées dans le roc vif, de distance en distance,—lieux d'attente et de repos où le cavalier se dirigeant vers les hauteurs de la montagne devait s'arrêter pour laisser passer celui qui regagnait la vallée et *vice versâ*.

Berthe et Blanche montaient, nous le savons.—Antoine leur servait de garde du corps.

Elles virent de loin deux hommes à cheval—un maître suivi de son groom—se diriger de leur côté dans l'étroit sentier.

Une de ces plates-formes dont nous avons signalé la présence se trouvait à peu près à mi-chemin du point où les amazones et les cavaliers devaient se rencontrer.

Le promeneur matinal et son groom l'atteignirent les premiers et s'arrêtèrent.—Quand les deux femmes furent à vingt pas le maître mit le chapeau à la main, attendit tête nue et quand elles passèrent devant lui, s'inclina respectueusement et ne reprit sa marche que lorsqu'elles eurent disparu derrière une saillie du rocher.

C'était un homme de quarante ans environ, d'une rare distinction, à la figure grave et froide, un peu hautaine même, et cependant très sympathique.—Ses cheveux noirs et fins, mélangés déjà de quelques fils d'argent, étaient naturellement ondés et lui formaient cette coiffure qu'on appelle *à la Brossard*.—Il ne portait pas de moustaches.—Des favoris un peu longs encadraient son visage régulier, d'une pâleur mate, soigneusement rasé, et lui donnaient cette physionomie particulière aux diplomates, aux anglais du meilleur monde, et aux officiers de marine.

De longues paupières un peu fatiguées voilaient à demi les yeux dont le regard était vif et franc.—La bouche offrait le dessin le plus correct,—des lèvres d'un rouge vif, indice de santé, cachaient des dents superbes.

La taille était celle d'un jeune homme, les extrémités irréprochables, la toilette d'une élégance pleine de simplicité.

A la boutonnière de la redingote se voyait, ou plutôt se devinait, tant elle était microscopique, la rosette de la Légion d'honneur.

Ce parfait gentleman montait un cheval anglais d'une rare beauté dont la robe, d'un alezan sombre, miroitait comme du satin.

Le groom, aussi bien monté que le maître, offrait une tenue que le plus exigeant des sportsmen aurait appréciée et les boutons de sa courte redingote bleue portaient en relief un écusson timbré de la couronne de comte.

—C'est, ce me semble, la première fois que nous rencontrons ce monsieur dans nos promenades..... dit Mme de Vergy à Berthe.

—Peut-être, en effet.....réplique distraitement cette dernière.

—Comment le trouves-tu?

—Je n'en sais rien.....

—Tu l'as vu, cependant!...

—Sans doute, mais je ne l'ai pas regardé....

—As-tu, du moins, regardé les deux chevaux!.... des bêtes splendides!

—Pas plus les chevaux que les cavaliers..... En face des spectacles magiques que nous offre la nature, je n'ai d'yeux, je l'avoue, que pour les arbres aux troncs moussus, pour les sommets neigeux, pour les rochers vieux comme le monde, les torrents qui mugissent et les horizons qui bleuissent!.....—A côté de tout cela, c'est bien peu de chose, je t'assure, qu'un beau cheval et qu'un joli monsieur, car le monsieur de tout à l'heure est un joli monsieur, je suppose.

—Pas le moins du monde, ma chère....—répondit la baronne—ce n'est plus un jeune homme et je t'assure qu'il est vraiment, sinon beau, du moins remarquable.....—Cet homme-là doit être quelqu'un, et je serais fort étonnée si son mérite unique était d'avoir des chevaux de race....

—Tant mieux pour lui,—murmura Berthe—mais poète ou ministre, obscur ou illustre, que m'importe?—La célébrité est l'œuvre des hommes, et tu sais bien que je ne peux plus admirer que l'œuvre de Dieu....

Leur promenade achevée, les deux cousines, en rentrant à Bagnères, passèrent devant l'hôtel de l'Aigle, voisin de l'Hôtel *d'Angleterre* qu'elles habitaient.

L'inconnu, sortant de la première de ces hospitalières demeures, se trouva pour la seconde fois à quelques pas d'elles.

Se croyant autorisé sans doute par la précédente rencontre, il salua.—La baronne seule rendit le salut.—Berthe n'avait pas vu ou n'avait pas voulu voir.

La table d'hôte de l'hôtel d'Angleterre réunissait une soixantaine de convives parmi lesquels on comptait un certain nombre de notabilités.—Il fallait citer en première ligne l'une de nos gloires militaires, le maréchal de ***, vieil ami de M. de Francy qui l'avait retrouvé à Bagnères après une séparation de vingt ans.

Le maréchal se plaçait à table en face de couple, qui mettait Berthe à sa droite.—La chaise de la baronne suivait celle de Berthe et la jeune fille se trouvait encadrée entre son père et son cousin.

Disons en passant que la beauté de Mlle de Francy obtenait le plus grand succès, et que tous les baigneurs parlaient avec enthousiasme de la jolie Franc-Comtoise.

Peut-être n'ignorait-elle point les muets hommages qui montaient discrètement vers elle, mais, à coup sûr, elle ne s'en inquiétait guère.

Le soir même de la double rencontre, l'inconnu occupait pour la première fois au dîner de l'hôtel d'Angleterre la place à côté du maréchal de France qui lui serra affectueusement la main.—Pendant toute la durée du repas, il resta absorbé [illegible] avec une sorte de [illegible].

Au moment où le dîner finit les convives quittaient leurs places, le duc, suivi de [illegible]

—Moi, cher général, permettez-moi de vous présenter mon ami, le comte de Nathon, [illegible] pour jeunes et de nos [illegible] diplomates.—Il était ministre plénipotentiaire à Dresde quand le [illegible] de votre bataillon me rencontrait [illegible] carrière.—Aujourd'hui que [illegible] un gouvernement sérieux, une [illegible] ne saurait lui manquer.....—Il la [illegible] par ses talents, par son nom, par sa fortune.—Je vous demande pour lui [illegible] bienveillance.... Je suis garant qu'il en est digne....

Le général, à qui avait recommandé ne [illegible] accueillit.—Le général présenta M. de Nathon à la baronne et à Berthe, et l'invita, ainsi que le duc, à venir passer une partie de la soirée dans son appartement,—elles n'avaient pas d'autres projets.

Tous les deux se trouvaient libres et l'invitation fut acceptée.

La soirée sembla très courte, grâce surtout à M. de Nathon.—Le jeune diplomate,—(à quarante ans un diplomate est jeune)—était un homme véritablement et absolument distingué.—Sérieux et brillant à la fois, il présentait avec ce charme facile, avec cette grâce légère, avec cette intarissable verve qui firent de Dumas père et fils et de Dumas les [illegible] ses causeries.—Dès ses premières paroles, cette gravité presque hautaine dont nous avons parlé disparaissait pour céder la place à l'expression la plus séduisante.

Sa parole vive, colorée, pittoresque, tenait ses auditeurs sous le charme.—Traitée par lui, éclairée par la flamme de son intelligence, les sujets les plus arides devenaient attrayants.—Il avait tout vu, il savait tout, il parlait de tout, et l'on ne se lassait point de l'entendre.—Peintre et poète, historien et philosophe, chroniqueur et diplomate, il était tout cela en même temps, et par-dessus tout l'homme d'esprit et de cœur, l'homme de cœur.

La conquête du général était facile à faire, aussi ne la signalons-nous que pour mémoire,—mais Berthe fut bien obligée de s'avouer à elle-même que M. de Nathon lui semblait une âme d'élite, une organisation hors ligne, telles que, jusqu'à ce jour, elle n'avait pas soupçonné qu'il en existât.

Quant à l'enthousiasme de la baronne de Vergy, nous affirmons qu'il ne connaissait point de bornes.

Elle se sentait fière d'avoir deviné à première vue que l'inconnu était quelqu'un.

On ne se sépara qu'à une heure du matin, [illegible] à Paris, mais quasi [illegible] à Bagnères-de-Luchon,—et l'on se promit, de part et d'autre, de se retrouver le lendemain.

La biographie du comte Henry de Nathon peut s'écrire en un fort petit nombre de lignes.

Très richement doué de la nature, dernier rejeton d'une grande famille et futur héritier d'une grande fortune, Henry de Nathon, travailleur et ambitieux dès sa première jeunesse, fit de fortes études et remporta, pendant cinq ou six ans, les premiers prix au grand concours.

Rêvant déjà la carrière diplomatique, qui pouvait et devait le mener aux ambassades, il remplit d'abord, tout en suivant les cours de l'École de droit, les fonctions de secrétaire intime du ministre des affaires étrangères.—Il parlait toutes les langues.

Un sujet à ce point hors ligne ne pouvait marcher lentement.—Attaché de légation, puis secrétaire d'ambassade, il laissa partout les traces brillantes de ses merveilleuses aptitudes.—Décoré à vingt-cinq ans, officier à trente, il était, à trente-cinq, commandeur de la Légion d'honneur.

Nos ambassadeurs dans les capitales de l'Europe se le disputaient.—Non-seulement ils appréciaient son rare mérite et ne dédaignaient point de prendre son avis dans les circonstances difficiles, mais ils étaient fiers de l'éclat que sa présence jetait sur l'ambassade.—Mis en possession, par la mort de son père, de cent cinquante mille livres de rentes, il menait un train de grand seigneur.—Travaillant plus que personne, étudiant avec ardeur les questions les plus ardues, il savait cependant le monde et ne se sentait à son aise que dans une atmosphère de luxe.

Tel que nous venons de le présenter à nos lecteurs, on devine que les succès aristocratiques du comte de Nathon furent nombreux.—A Londres, à Rome, à Vienne, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, partout enfin où il passa, il fit battre des cœurs patriciens et ne se montra point cruel; mais, s'il inspira souvent l'amour, il ne l'éprouva guère.—Jusqu'au jour où la Révolution de 1848 vint briser sa position, il avait ignoré la passion réelle au milieu des gracieux caprices d'une élégante galanterie.

Toujours maître absolu de lui-même, il s'était enorgueilli de garder intacte la liberté de son cœur.—Il commençait à croire, atteignant, nous le savons, sa quarantième année, que cette liberté serait inaliénable et qu'il vieillirait sans avoir connu ce que les poètes appellent *les chaînes de l'amour*,—chaînes de fleurs et d'or quelquefois, mais trop souvent, hélas, chaînes de fer!

Le comte se prenait d'ailleurs son parti très philosophiquement, et, ne voulant point laisser son nom s'éteindre avec lui et sa fortune aller à des collatéraux, il songeait à se marier.

—Le jour,—disait-il—où je trouverai sur mon chemin une jeune fille de bonne maison, agréable à voir, élevée dans les vieux principes, spirituelle sans prétention, intelligente surtout, point prude et point coquette, croyant en Dieu, croyant à l'honneur et capable de me donner des enfants robustes et sains, je l'épouserai résolument sans m'inquiéter de sa fortune, et je la ferai souche de Nathon.

(A continuer.)

(CENTENNIAL) MACHINE A GLACE.—Nous annonçons, sous ce titre, une invention patentée par un chimiste distingué de notre ville, Mr A. Jas, qui a doté son pays d'adoption d'une machine à glace, dont la simplicité et l'efficacité ne sont égalées par celles d'aucune autre machine de ce genre. Prenant pour base les patentes Seare & Muche devenues la propriété d'un de nos concitoyens, Mr E. Fixary, l'inventeur après des études sérieuses de ces différents systèmes, ayant reconnu qu'ils n'étaient que des améliorations sur des systèmes déjà mis en pratique, a réussi, après bien des recherches, à créer une machine à lui, qui porte déjà son nom, et qui, nous l'espérons pour l'avantage des consommateurs de glace, fera le tour du monde.

L'inventeur a sans doute été beaucoup aidé dans ses recherches par Mr Fixary dont l'expérience acquise dans cette entreprise ne pouvait être égalée que par son indomptable persévérance, son énergie et son jugement. Cette invention est enfin couronnée de succès, grâce à l'aide et au capital de notre intelligent concitoyen Albert C. Janin, qui, depuis des années, a fourni les moyens de poursuivre l'entreprise et de la mener à bonne fin.

Cette machine crée une révolution complète dans la manière de manufacturer la glace, en ce sens, que la congélation est instantanée et que l'on peut, après une heure de travail, retirer une certaine quantité de glace du congélateur, sans interrompre l'opération générale.

La congélation quoique très prompte, est produite par une seule surface réfrigérante et donne une glace dont la transparence permet de lire au travers d'une épaisseur de plusieurs pouces, comme bien des personnes ont pu s'en convaincre à différentes reprises.

Le fonctionnement de cette machine est continu, mais peut produire la glace par *intermittence* selon les besoins ou le gré de l'opérateur; ainsi, une machine de 10,000 livres par 24 heures fournira 2,500 livres en blocs pleins et transparents en 6 heures d'opération et pourra continuer indéfiniment, tandis que les machines ordinaires doivent opérer nuit et jour avant de donner un bloc de glace fini.

Ces patentes peuvent être adaptées à toutes les machines déjà en opération, sans changements notables pour la transformation, et comme par ce système le travail est rendu plus facile, le personnel des grands établissements peut être considérablement réduit, ce qui par conséquent doit mettre le prix de la glace à un taux beaucoup moins élevé.

Les avantages de cette machine sont immenses, surtout pour les villes de campagne où le travail de nuit n'a pas encore été introduit. Les moulins à cale et à mais peuvent utiliser cette invention avec grand profit et sans inconvénient, attendu qu'un seul homme peut surveiller les deux machines. La machine à glace peut être arrêtée comme le moulin, pendant les heures de repos ou pendant la nuit, sans causer d'autre perte que celle du temps d'arrêt.

Cette invention faite dans notre ville appartient à des hommes bien connus, tels que: Mr Albert C. Janin, l'honorable Jefferson Davis, messieurs des et Fixary et autres, tous des hommes du Sud; et nous sommes heureux d'apprendre que la maison Leeds & Cie, maison ancienne et bien connue pour la probité, s'est chargée de la construction de l'appareil. Avec de tels hommes à la tête de cette entreprise, le succès est assuré; nous le souhaitons du reste pour le bien du pays, et nous espérons que le monopole du Sud fournira des machines à glace à toutes les villes de l'Union.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE.

[illegible]

Les votes présidentiels des Etats depuis 1789.

[illegible]

COMITÉ EXÉCUTIF DU PARTI DE LA DÉMOCRATIE NATIONALE.—Voici la composition de ce comité:

Alabama—Walter L. Bragg.
Arkansas—John J. Sumpter.
Californie—F. McCoppin.
Colorado—R. M. Hughes.
Connecticut—William H. Barnum.
Delaware—Robert Hickman.
Floride—Geo. McCall.
Georgie—George T. Barnes.
Illinois—William C. Goudy.
Indiana—Thomas Tuite.
Iowa—M. M. Ham.
Kansas—I. E. Eaton.
Kentucky—H. D. McHenry.
Louisiane—B. F. Jonas.
Maine—Edmund Wilson.
Missouri—John G. Prather.
Maryland—O. Horsey.
Massachusetts—F. O. Prince.
Michigan—Edward Tucker.
Oregon—Ex-Governor John Whiteaker.
Nevada—Robert P. H. Keating.
Nebraska—George L. Miller.
Minnesota—W. Lochren.
New-York—Abram S. Hewitt.
Virginie—Robert A. Coghill.
New Hampshire—Alvin V. Salloway.
Rhode Island—Nicholas Van Slick.
Tennessee—William B. Bate.
Caroline du Sud—James H. Ryan.
Mississippi—W. S. Barksdale.
Vermont—B. B. Smalley.
New-Jersey—Miles Ross.
Ohio—John S. Parsons.
Pennsylvanie—William L. Scott.
Wisconsin—William F. Vilas.
Ouest Virginie—Alex. Campbell.
Texas—F. S. Stockdale.

RÉGLEMENTS DE LA POSTE.

Département des Postes,
Washington, 12 Juillet 1876.

Dans une loi votée par le Congrès et approuvée par le Président, se trouvent les sections suivantes:

Section 15.—Les journaux et les brochures d'occasion, les publications périodiques destinées principalement à servir de véhicule aux annonces [illegible] seront transmis par la malle au taux de 1 cent par deux onces [illegible] 1 cent par deux onces additionnelles ou moins. L'expéditeur d'un imprimé de la classe pourra écrire [illegible] que le nom des articles [illegible] Les éditeurs de journaux et publications périodiques envoyés à des abonnés réguliers pourront indiquer par écrit sur l'enveloppe l'époque de l'expiration de l'abonnement. Les adresses sur cartes [illegible] ne seront pas [illegible] écrites, ou imprimées, ou fixées au dos.

Section 16.—Sur les circulaires non cachetées et sur tout imprimé de la classe, autre que ce qui est désigné dans la section précédente, le port sera payé comme auparavant,—1 cent par once ou fraction d'once.

Billets faux de banques nationales

Voici une liste des billets faux de banques nationales. L'astérisque (*) signifie que les banques n'existent plus ou que l'émission en est frauduleuse:

BILLETS DE DEUX PIASTRES.

Boston, Massachusetts, Tremont National Bank.
Kinderhook, New York, National Bank of.
Kinderhook, New York, National Union Bank.
*Lindenpark, New York, National Union Bank.
*Lynn Park, New York, Lynn Park National Bank.
Newport, Rhode Island, Newport National Bank.
Newport, Rhode Island, National Bank of Rhode Island.
New York City First National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City St. Nicholas National Bank.
New York City National Shoe and Leather Bank.
New York City, National Bank of the State of New York.
Peekskill, New York, West Chester County National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Sixth National Bank.
Providence, Pennsylvania, First National Bank.

BILLETS DE CINQ PIASTRES.

Chicago, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Third National Bank.
Chicago, Illinois Traders' National Bank.
Jackson, Michigan, People's National Bank.
Aurora, Illinois, First National Bank.
Canton, Illinois, First National Bank.
Paxton Illinois, First National Bank.
*Galena, Illinois, First National Bank.
Peru, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of New Bedford.

BILLETS DE DIX PIASTRES.

Albany, New York, Albany City National Bank.
Auburn, New York, Auburn City National Bank.
Cherry Valley, New York, National Central Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
Lockport, New York, First National Bank.
Malone, New York, Farmers' National Bank.
Newburg, New York, Highland National Bank.
New York City Croton National Bank.
New York City First National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Mechanics' National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Mechanics' National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City National Bank of Commerce.
New York City National Bank of the Commonwealth.
New York City, National Bank of the State of New York.
Philadelphia, Pennsylvania, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Third National Bank.
Poughkeepsie, New York, First National Bank.
Poughkeepsie, New York, City National Bank.
Poughkeepsie, New York, Farmers and Manufacturers' National Bank.
Peekskill, New York, Westchester County National Bank.
Pen Yan, New York, First National Bank.
Rome, New York, Central National Bank.
Rochester, New York, First National Bank.
Rochester, New York, Flour City National Bank.
Red Hook, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, Syracuse National Bank.
Troy, New York, Mutual National Bank.
Waterford, New York, [illegible] National Bank.
Waterford, New York, Saratoga County National Bank.
Richmond, Indiana, Richmond National Bank.

BILLETS DE VINGT PIASTRES.

[illegible]

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

[illegible]

Pour New-York directement.

[illegible]

ARRANGEMENT D'ETE.

[illegible]

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

[illegible]

CHEMINS DE FER.

[illegible]

New Orleans City Railroad.

[illegible]

Chemin de Fer [illegible]

[redacted]

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

[redacted]

New Orleans & Mobile Rail-Road

[redacted]

[illegible]

ASSURANCES.

[illegible]

A. J. GOMILA.

[illegible]

New Orleans Credit Foncier Association.

[illegible]

STATE NATIONAL BANK

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

[illegible]

Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

[illegible]

SUCRE CHANTEAUD

[illegible]

BAYARD ... BLAYN

[illegible]